

Branges

Stéphane Gros est le nouveau président du Sivom du Louhannais

Le Syndicat intercommunal à vocations multiples (SIVOM) du Louhannais a été installé ce mardi 5 mai à la salle du Marais à Branges.

Les 96 délégués sont presque tous présents pour cette première assemblée générale du Sivom du Louhannais, après son renouvellement à l'issue des élections municipales de mars dernier. La découverte pour certains, la poursuite d'un long engagement pour d'autres. Le président sortant, Christian Clerc (qui quitte désormais la vie politique), a dressé un rapide bilan de son mandat : « Le monde de la collecte des déchets est un monde passionnant, il y a plein de choses à faire, les enjeux sont colossaux. Le Sivom est efficace grâce à une collaboration étroite avec les communes, ainsi qu'au travail et à l'investissement de toute l'équipe. Nous avons progressé sur la conteneurisation, les bacs jaunes, le traitement des vieux déchets et les enjeux de compostage. Il a fallu beaucoup d'échanges, de communication et de pédagogie avec nos conci-



Le président, Stéphane Gros (au centre), les 4 vice-présidents Photo Dominique Macrez (CLP)

toyens. Mon grand regret et mon échec, c'est la négociation avec la recyclerie que nous accueillons dans nos locaux à Branges ».

Le président fixe le cap

Le maire d'Ormes et président de la communauté de communes Terres de Bresse, Stéphane Gros, impliqué dans le Sivom depuis plusieurs années, seul candidat, a été élu président. Il a tout de suite rendu hommage à son prédécesseur et s'est inscrit dans la continuité de l'action menée. « La qualité de ce syndicat, c'est d'être une force collective, avec des hommes et des femmes très investis. Je tiens

à rendre hommage à cette trentaine de personnes qui, par tout temps, les jours ordinaires ou fériés, se lèvent très tôt pour collecter nos déchets, ceux qui conseillent et accompagnent les usagers pour la vidange de leur fosse ». Il définit alors les grandes lignes de son mandat qu'il mènera avec l'aide de quatre vice-présidents et d'un bureau renouvelé pour une large part. « Nous devons être humbles, faire preuve de bon sens, être vigilants à notre environnement, le rendre humain et concret, amplifier la pédagogie, réfléchir à réduire nos déchets, à vidanger à un meilleur coût, s'équi-

per d'un camion déshydrateur, avancer sur les biodéchets et les déchets alimentaires, la collecte sous les Arcades à Louhans... »

« Une équipe d'expérience et de renouvellement »

Le nouveau bureau de 15 membres a été élu. Le travail avait été préparé en amont et les candidatures ont toutes été approuvées à la quasi-unanimité. Stéphane Gros a proposé « une équipe d'expérience et de renouvellement, composée d'hommes et de femmes représentatifs de la diversité territoriale et de compétences. »

Dominique Macrez (CLP)

Le SIVOM du Louhannais

Le SIVOM du Louhannais étend son action sur 47 communes, d'environ 42 000 habitants. Il exerce deux compétences pour le territoire. Le SIREDA, qui s'occupe de la collecte et du traitement des déchets, ainsi que du compostage. Et le SPANC, Service public d'assainissement non collectif, concernant les fosses septiques. Le SIVOM gère un budget de plus de 6,8 millions d'euros pour le SIREDA et de 540 000 euros pour le Spanc. Il traite 122 kg d'ordures ménagères et 55 kg d'emballages recyclables, par an et par habitant.

► Les 4 vice-présidents, dans l'ordre : Franck Serrand (élu de Louhans), Aurélie Guttigieg (Le Fay), Éric Blanc (Savigny-en-Revermont) et Aurélie Gravallon (Branges).



Branges

Stéphane Gros nouveau président du Sivom du Louhannais

À la salle du Marais de Branges, le Syndical intercommunal à vocation multiples (Sivom) du Louhannais s'est réuni mardi soir pour l'élection de son nouveau président et de ses nouveaux vice-présidents.

David Seure (CLP) - 09 mai 2026 à 19:00 - Temps de lecture : 3 min



Eric Blanc, Auréline Buttigieg, Stéphane Gros, Aurélie Gravallon et Franck Serrand. Photo David Seure

Le Syndical intercommunal à vocation multiples (Sivom) du Louhannais s'est réuni mardi soir avec comme sujet principal l'élection de son nouveau président ainsi que de ses nouveaux vice-présidents, pour un mandat allant de 2026 à 2033. Stéphane Gros, maire d'Ormes et président de la communauté de communes Terres de Bresse, a proposé sa candidature.

« Il y a déjà quelques années (12 ans, NDLR) que je suis là en qualité de vice-président du Sivom et vice-président du Smet (Syndicat mixte d'étude et de traitement des déchets ménager, NDLR) 71. Je tiens à saluer le travail des anciens présidents et des forces vives qui travaillent ici. »

Stéphane Gros a remporté l'élection avec 77 voix pour, 6 blancs et un nul. Il a remercié le comité de la confiance qui lui a été accordé, en précisant qu'il travaillerait avec tous pour garantir aux habitants un service de qualité.

Pour son mandat, les sujets ne manquent pas : achat d'un camion hydrocureur-déshydrateur pour réaliser les vidanges en régie directe, améliorer les déchetteries, diminuer le volume des ordures ménagères résiduelles non recyclées, augmenter la quantité de recyclables, continuer le travail de sensibilisation et de communication....

Il a ensuite soumis au comité un nombre de quatre vice-présidents, contre trois précédemment, proposition qui a été adoptée à une large majorité (lire par ailleurs).

Pour rappel, le Sivom du Louhannais, qui couvre un territoire de 47 communes et 42 000 habitants, s'occupe de la collecte et du traitement des ordures ménagères depuis 1981, des emballages recyclables et des déchetteries (elles sont au nombre de 7 en plus des 90 points d'apports volontaires verre et des 35 bornes textiles).

En 1999, il s'est engagé dans le tri et la prévention des déchets. Depuis 2009, il développe le compostage de proximité pour accompagner dans la démarche de réduire la quantité de déchets à la source. Le Sivom agit aussi en faveur de la protection de la ressource en eau et a créé en 2006 son service public d'assainissement non collectif, pour lequel il contribue au contrôle, accompagne et conseille dans les projets (rénovation ou construction) de l'assainissement individuel.

Stéphane Gros, élu nouveau président du Sivom ce mardi, a demandé un changement dans la gouvernance de la structure. « Jusqu'à présent, nous n'avions que trois vice-présidents. C'était bien il y a 30 ans. Depuis, les choses ont évolué : la population a augmenté, on a en plus le service du Spanc (Service public d'assainissement non collectif, NDLR). Il y aura beaucoup de travail et de réunions à venir. Je ne souhaite pas être isolé dans mes pouvoirs, je vous propose de passer à quatre vice-présidents. »

Ce à quoi l'assemblée a largement répondu de manière favorable. Désormais, il y a bien quatre vice-présidents au Sivom (84 votants : 2 blancs, 0 nul, 3 pour 3 vice-présidents, 78 pour 4 et 1 pour 5). Ce sont Franck Serrand (Louhans-Châteaurenaud), élu 1er vice-président, Auréline Buttigieg (Le Fay), 2^e vice-présidente, Eric Blanc (Savigny-en-Revermont), 3^e vice-président, et Aurélie Gravallon, 4^e vice-présidente, qui ont été nommés. « Une équipe d'expérience et de renouvellement avec la parité femmes/hommes et un équilibre sur le territoire », résume Stéphane Gros.



Sivom du Louhannais

Ponts à la mi-mai : comment se déroule la collecte des déchets ?

Marie Rabin - 14 mai 2026 à 15:22 - Temps de lecture : 1 min



Quels sont les changements prévus lors de la collecte des déchets dans le Louhannais ? Photo d'illustration
Ketty Beyondas

Les ponts en mai amènent leur lot de changements dans le tri des déchets de la région louhannaise. C'est pour cette raison que le Sivom du Louhannais a annoncé quelques modifications concernant la collecte des déchets sur Facebook.

La collecte du bac gris du jeudi 14 mai a été reportée au samedi 16 mai pour les communes de Brienne, Jouvençon, La Chapelle-Thècle, La Genête, Le Fay, Montagny, Montpont-en-Bresse, Montret, Ratenele, Ratte, Romenay et Saint-Vincent-en-Bresse.

La collecte du bac gris du lundi 25 mai est reportée au samedi 30 mai pour les communes de Branges, Cuisery, Huilly-sur-Seille, La Frette, L'Abergement-de-Cuisery, Loisy, Ormes, Saint-André-en-Bresse, Savigny-sur-Seille et Simandre. [Le Sivom du Louhannais](#) rappelle que les bacs doivent être sortis la veille du jour de collecte. Les déchetteries concernées sont fermées le 14 et le 25 mai. Les services du Sivom seront fermés le 14 et le 25 mai.



Louhans-Châteauneuf

Plus de 550 kg de vêtements collectés par le Sivom près de la déchetterie

Michel Sylvain (CLP) - 07 mai 2026 à 18:13 - Temps de lecture : 1 min



Mélissa n'a pas lésiné sur ses différentes tâches mercredi aux abords de la déchetterie. Photo Michel Sylvain

Mélissa et Samia, toutes deux chargées de la prévention au Sivom du Louhannais, se sont relayées sans discontinuer tout au long de la journée de mercredi aux abords de la déchetterie, pour accueillir une trentaine de personnes qui ont déposé à la benne plus de 550 kg de vêtements. Cette opération se poursuivra le mercredi 13 mai à Varennes-Saint-Sauveur, le mercredi 20 mai à Saillenard et le mercredi 27 mai à Huilly-sur-Seille.

L'ensemble de la collecte sera ensuite dirigé sur l'enseigne Relais Bourgogne de Saint-Marcel afin d'en effectuer le tri puis le recyclage. Une partie des vêtements sera revendue dans des friperies solidaires, puis place sera faite à l'opération recyclage sous différentes formes.

« Nous avons un but majeur, explique Mélissa : sensibiliser à la consommation du textile, mais aussi apprendre une sélection du tri. »

Le Sivom a récolté plus d'une tonne de textile

Christophe Trontin (CLP) - 15 mai 2026 à 13:50 - Temps de lecture : 1 min



Le conteneur est mis en place, la collecte peut commencer. Photo Christophe Trontin

Dans le cadre de la loi Agec de 2020 (anti-gaspi économie circulaire), le Sivom fait un effort d'information et de collecte. Mercredi matin, 13 mai, deux conteneurs estampillés Sivom du Louhannais étaient déposés sur le parking de la laiterie.

Dans le premier, Samia et Jessica accueillent les Varennois pour leur expliquer le tri et répondre à leurs questions ; le second recevait les sacs de vêtements usagés : « 97 % des textiles recueillis sont recyclés : 6 % environ sont des vêtements de marque en bon état sélectionnés pour la friperie. Le plus gros du volume, soit 55 %, va à l'exportation vers des pays demandeurs où ils peuvent être réparés et réutilisés, 10 % finissent en chiffons et enfin 26 % sont broyés pour fabriquer de l'isolant. » En fin de journée, la pesée indiquait 1 040 kilos : presque un record.

« Le textile ne doit pas être déposé dans les poubelles grises », mais alors où ?

Patrick Dubois (CLP) - 23 mai 2026 à 18:30 | mis à jour le 26 mai 2026 à 10:04 - Temps de lecture : 1 min

En ce mercredi matin, le Sivom du Louhannais, avec Mélissa et Samia, organisait une 3^e collecte de vêtements sur la commune, après Varennes-Saint-Sauveur où une tonne a été récupérée et Louhans-Châteaurenaud et ses 600 kilos.

Le but de ce ramassage est de récupérer des vêtements, chaussures, linge de maison, petite maroquinerie. Tout doit être propre et non souillé même si certains objets peuvent être abîmés.

Direction Saint-Marcel

Pour Melissa : « C'est l'occasion de rappeler aux personnes qui viennent nous voir de leur dire que le textile ne doit pas être déposé dans les poubelles grises (il y en a encore trop) mais dans les bornes relais. Tout ceci est ensuite redirigé au relais Bourgogne à Saint-Marcel qui, dans le cadre de l'insertion professionnelle, revend certaines choses dans sa friperie, d'autres partent pour le relais Afrique pour faire des chiffons industriels. Et ceux non récupérables sont utilisés pour de l'énergie. »

Les habitants font du tri avec le SIVOM du Louhannais

Dès les premières heures mercredi 20 mai, le public de Saillenard a pu faire du tri dans les placards avec la mise en place d'une benne au champ de foire pour déposer son textile. Saméa Boujagaoui en charge de la communication au SIVOM a rappelé le but de cette journée collecte dans les communes : inciter les gens à ne plus déposer de linge dans la poubelle noire : « La 3^e collecte fonctionne bien car nous recevons tout le textile sauf les couettes ». Prochaine collecte le 27 mai à Hully devant la salle des fêtes.

Jean-Pierre Badin (CLP)



Nicolas a déposé deux sacs dans la benne. Photo Jean-Pierre Badin (CLP)



Sivom du Louhannais

Louhannais - Nids de guêpes sur les bacs à déchets : le Sivom du Louhannais appelle à la vigilance

Marie Rabin - Hier à 13:17 - Temps de lecture : 1 min



Des nids de guêpes ont déjà été aperçus par des agents du Sivom du Louhannais. Photo Catherine Aulaz

Les beaux jours arrivent et, avec eux, quelques petits insectes aussi. Les guêpes ne font pas exception avec une sortie d'hibernation qui se fait autour du printemps. Si les colonies ont tendance à s'étendre durant l'été, la hausse des températures les fait apparaître plus tôt dans notre quotidien. Les agents du Sivom du Louhannais ont d'ailleurs aperçu des nids de guêpes sur des bacs jaunes et gris lors de la collecte des déchets. « Pour votre sécurité et celle des agents de collecte, merci de penser à vérifier vos bacs et à retirer les nids », indique l'organisme sur son compte Facebook.

« On prend tout, même les lingots d'or » : depuis 12 ans, la Recyclerie de Bresse donne une seconde vie aux objets

Chaque dernier lundi du mois, la rédaction bressane du JSL vous fait découvrir un métier ou une activité en immersion. Pour ce mois de mai, zoom sur la Recyclerie de Bresse, basée à Branges, qui emploie des personnes en insertion professionnelle pour collecter, trier et revendre des objets dont les Bressans n'ont plus l'utilité.

Patrick Audouard - 25 mai 2026 à 07:00 | mis à jour le 25 mai 2026 à 11:07 - Temps de lecture : 6 min



Lors du second tri, les salariés inspectent les objets donnés avec minutie, avant de fixer un tarif grâce à un protocole précis. Photo Patrick Audouard

Partout ailleurs, on appellerait ça une ressourcerie. C'est-à-dire un lieu où l'on collecte toute sorte d'objets pour ensuite les revendre et ainsi leur donner une seconde vie. Mais comme en Bresse, on ne fait rien comme les autres, on qualifie de « recyclerie » le site né [un beau jour d'avril 2014](#), du côté de Branges.

Douze ans après, les membres de ALCG (Association de lutte contre le gaspillage), structure basée dans le Jura qui gère le site brangeois, ne savent toujours pas vraiment expliquer cette spécificité bressane. Car si une recyclerie est d'ordinaire spécialisée dans la revalorisation d'un type particulier de biens (matériau, jouets, textile, etc.), celle de Branges est aussi généraliste que les autres ressourceries.

17 salariés

Voilà pour ce détail sémantique qui au final n'a pas grande importance. Ce qui compte vraiment, c'est l'activité de la Recyclerie de Branges, qui emploie aujourd'hui 17 salariés en Contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI). Encadrés par trois salariés d'ALCG, les employés peuvent, en parallèle de leur travail, construire un projet professionnel pendant leur contrat, qui dure de six mois à deux ans. « Pour travailler chez nous, il faut respecter certains critères : sortir d'une période d'inemploi ou avoir une situation particulière, comme pour les parents isolés ou les travailleurs handicapés, détaille Anne-Laure Vebrel, accompagnatrice socio-professionnelle. Moi, je vais ensuite essayer avec eux de lever les freins sociaux et administratifs, comme la recherche de logement, la Caf, la cantine des enfants... »

Des salariés en insertion qui touchent un peu à tout

Fanny Maillhac, l'autre accompagnatrice, va pour sa part s'occuper de former les salariés à leur poste. Sachant qu'à la recyclerie, tout le monde touche un peu à tout. Il y a d'abord les quais de déchargement, où sont réceptionnés les objets donnés par les Bressans. « On prend tout, même les lingots d'or, rigole [Sylvain Voye](#), [responsable de la recyclerie](#). On ne prend juste pas des choses comme la nourriture, les médicaments, les cuves à fioul, les produits dangereux... » Puis survient le premier tri, qui permet tout de suite d'écarter les objets en trop mauvais état, qui sont placés dans des bennes dédiées. « On nous finance – pas très bien – pour le recyclage des meubles, des jouets, du textile, de l'électro et des sports et loisirs », précise le responsable du site.

Après l'enregistrement et le pesage de chaque objet, place au second tri, plus minutieux que le premier, dans un grand atelier de 300 m². À chaque catégorie (textile, livres, vaisselle...) son salarié dédié, chargé par exemple de laver et vérifier l'état des assiettes, ou de compter les pièces d'un puzzle. Pour les produits qui sont finalement conservés, les employés vont eux-mêmes fixer les prix de vente, en se basant sur un protocole mis en place par ALCG. « Le tarif est fixé en fonction de la matière, de son état, de sa qualité et du bassin de vie. Par exemple, entre une assiette classique et une assiette de Sarreguemines, on va aller du simple au triple », précise le président d'ALCG, Christian Seigle-Ferrand. Du bibelot à 20 centimes jusqu'au living à 350 €, l'obligation reste la même pour chaque objet mis en vente : son prix doit être particulièrement abordable.



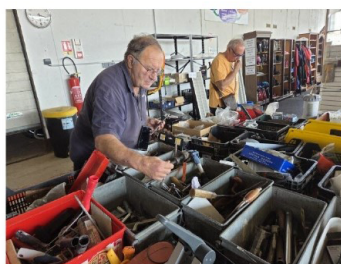
Le magasin intérieur propose de la vaisselle, des vêtements ou encore des jolis meubles d'intérieur.
Photo Patrick Audouard

Les objets retenus sont ensuite mis en rayon dans les deux magasins de la recyclerie : une grande salle de 195 m² où l'on trouvera les vêtements, la vaisselle, les produits culturels, l'électroménager et les meubles en bon état, et un espace extérieur sous auvent de 360 m² dédié aux meubles plus abîmés, à l'outillage, aux vélos, aux bibelots... Bref, travailler dans une ressourcerie, c'est formateur. « On fait plusieurs métiers quand on travaille chez nous : chauffeur, logistique, vente,

gestion des stocks, rayonnage... énumère Christian Seigle-Ferrand. Autant de compétences qu'on peut facilement transférer ensuite dans une économie classique. »

« Quand je n'ai pas le moral, je viens à la recyclerie »

Mais tout ça ne fonctionnerait si les Bressans ne jouaient pas le jeu. Or ils sont largement au rendez-vous. D'abord pour acheter : sur la seule année 2025, 174 000 objets ont été vendus, un chiffre en constante augmentation ces dernières années. Dans le magasin extérieur, on a par exemple croisé deux frangins, André et Yves. Le premier fait le déplacement quasiment chaque semaine depuis Commenailles, dans le Jura. « Avant, j'allais à Poligny, mais c'est moins bien qu'ici. J'ai par exemple trouvé un lève-tracteur à 20 €. Je l'ai modifié pour en faire un remorque-benne. » Son frère nous montre pour sa part « une belle varlope à 2 €. C'est un bel outil ancien d'ébéniste. »



André fait le déplacement depuis le Jura quasiment chaque semaine. Juste pour le plaisir de chiner.
Photo Patrick Audouard

Puis dans le magasin intérieur, nous avons rencontré Colette, habitante du Fay, une autre adepte depuis les premières années. « Je trouve de très belles choses : un canapé, une table ronde en chêne, des lampes... Quand je n'ai pas le moral, je viens là. Et on y fait aussi des rencontres. » Sylvain Voye confirme la dimension sociale de la recyclerie. « Il y a la communication qu'on fait, mais aussi l'attrait pour la seconde main. Les gens viennent souvent sans besoin particulier, juste pour chiner. Ils prennent le temps, ils discutent, certains peuvent y passer l'après-midi ».

À lire aussi : Branges. Depuis un an, Nathalie trie à la Recyclerie : « J'adore le contact avec la clientèle »



Et puis il y a ceux qui donnent, qui sont eux aussi de plus en plus nombreux, une spécificité bressane, à en croire ALCG. S'il y a parfois même trop de vêtements, si les meubles ne sont pas toujours en bon état, il y a aussi, souvent, de très belles surprises. « Des parfums encore emballés, des jolis bouquins, des vinyles rares, décrit Sylvain Voye... Une fois, on a même trouvé 5 000 € en liquide derrière un tiroir. Bon, dans ce cas-là, on a rappelé la donatrice. Elle nous a appelés tous les jours qui ont suivi pour nous remercier. »

Depuis sa création, la Recyclerie a connu quelques tourments

Depuis sa naissance en 2014, la vie de la Recyclerie de Branges n'a pas toujours été un long fleuve tranquille. Il y a notamment eu, en 2021, une crise liée à [l'éviction de l'ancien responsable du site](#), Dominique Chaillon. Une décision de l'ALCG qui était à l'époque mal passée auprès de certains salariés, mais aussi au niveau du Sivom du Louhannais, l'un de ses partenaires majeurs. Son président de l'époque, Christian Clerc, s'était insurgé contre cette décision.

Pour rappel, le Sivom du Louhannais a fait partie des trois syndicats mixtes de gestion d'ordures ménagères, avec le Siced Bresse Nord et le Sirtom de Chagny, qui ont acquis le bâtiment de la Recyclerie et qui en ont confié la gestion à l'ALCG. Depuis cet épisode de 2021, les rapports entre l'ALCG et le Sivom du Louhannais ont continué à se tendre, le syndicat reprochant notamment à l'association jurassienne de ne pas respecter certains de ses engagements, comme la création d'une ressourcerie par syndicat. Une séparation [a même été à l'étude du côté du Sivom](#).

Un apaisement à venir entre le Sivom et l'ALCG ?

Mais les rapports pourraient rapidement se détendre. D'une part, l'ALCG a fini par remplir son contrat, en ouvrant une ressourcerie en 2023 à Chagny (sur le territoire du Sirtom), et [une friperie l'année dernière à Saint-Germain-du-Bois](#) (sur celui du Siced Bresse Nord). D'autre part, le Sivom du Louhannais vient de changer de président. Et Stéphane Gros, qui a pris la suite de Christian Clerc, a tenu à faire preuve d'apaisement. « Le Sivom souhaite faire perdurer cette activité. Il faut renouer le dialogue, et poser des bases de discussions et de compréhension. Nous avons prévu de désigner un ou deux élus de référence au sein du Sivom sur ce sujet. »

— P. A.

Le “Tri Garou”, ou comment sensibiliser au tri des déchets tout en jouant à l’un des célèbres jeux de rôle français

Ce jeudi 21 mai, huit élèves de la cité scolaire Henri-Vincenot se sont retrouvés autour du jeu le *Tri Garou*, librement inspiré du célèbre jeu *Les Loups-garous de Thiercelieux*. Organisée par le Sivom du Louhannais et la cité scolaire, l'intervention avait pour but de les sensibiliser au tri des déchets.

Marie Rabin – Hier à 19:00 – Temps de lecture : 3 min



Méliッサ Bonichon est chargée de prévention au Sivom du Louhannais. Photo Marie Rabin

« Et le Sivom s’endort... », lance Méliッサ Bonichon à quelques élèves de la cité scolaire Henri-Vincenot de Louhans-Châteaurenaud, assis autour d’une table ce jeudi 21 mai. Cette phrase ne vous rappelle rien ? Pour les néophytes des jeux de société, il s’agit de la célèbre phrase qui lance une partie de *Loups-garous*. Créé en 2001 par deux Français, c’est un jeu de société à rôle caché où deux équipes s’opposent : les villageois et les loups-garous. Objectif des loups : éliminer les villageois pendant leur tour. Et les autres joueurs, eux, doivent les éliminer lors de votes. Très populaire, il a été adapté sous plusieurs formats. Et maintenant, il y en a même un bressan.

Loups-garous deviennent des mauvais trieurs

Car pour parler d’environnement et de tri des déchets, quoi de mieux qu’un jeu ? En tout cas, c’est l’idée de Méliッサ Bonichon, chargée de prévention [au Sivom du Louhannais](#), et du reste de son équipe. « On revenait d’un événement en train et on s’est dit pourquoi ne pas tenter de créer ce jeu. Ça nous a seulement demandé deux jours de conception, et il était opérationnel. » Pour l’adapter au sujet du tri des déchets, les cartes ont changé de nom, bien que les rôles restent similaires. Fini donc les loups-garous et bienvenue aux mauvais trieurs. Les villageois, eux, sont devenus les bons trieurs. À chaque début de tour, Méliッサ Bonichon pose également des questions liées au tri aux joueurs, qui doivent y répondre à la fin du tour. Pour cette séance, [ce sont huit éco-délégués qui ont eu la possibilité de le tester](#). « Ce sont

des jeunes qui se sont portés volontaires pour parler de biodiversité. Comme c'est la dernière séance de l'année, on a voulu les remercier de leur investissement en faisant une activité plus ludique », explique Éléonore Petit, professeure documentaliste et référente environnement.

Sensibiliser les camarades et les familles

Une activité qui semble faire mouche auprès des élèves qui enchaînent rapidement les tours... Tandis que les bons trieurs se font éliminer un par un. « Ils sont terribles ces mauvais trieurs », lance Mélissa Bonichon, avec un sourire qu'elle a du mal à dissimuler. Les accusations commencent à pleuvoir sur un des joueurs : « Tu es sur la défensive, c'est bizarre », lance une élève. « Je vous assure que ce n'est pas moi », lui répond sa camarade, la voix quelque peu tremblante. Et l'issue des votes lui donnera raison puisqu'il s'agissait bel et bien d'une bonne trieuse. Après les quelques cris d'indignation, c'est au tour de Mélissa de les relancer sur la question du début du tour. « Alors selon vous, quels sont les déchets qu'on peut mettre dans un composteur ? » Si les légumes sont une bonne réponse, il en faut plus pour répondre à l'interrogation de l'agent du Sivom. « Les feuilles mortes ? », s'enquiert une nouvelle élève. « Exactement, elles font partie des déchets carbonés », lance Mélissa Bonichon. Si cette bonne réponse réjouit les deux encadrantes du projet, elles restent néanmoins lucides : « Nous savons que ces élèves sont déjà sensibilisés au tri des déchets, ils auront donc tendance à avoir plus de bonnes réponses. En revanche, avec ce qu'ils ont appris aujourd'hui, ils pourront faire passer les messages auprès de leurs camarades, mais aussi dans leur famille », conclut Éléonore Petit.

ANIMATIONS ET INTERVENTIONS

MOIS : MAI 2026

07/05/2026

DÉCHÈTERIE LOUHANS

Collecte événementielle de textiles à destination du Relais Bourgogne

700 kg

13/05/2026

VARENNES-ST-SAUVEUR

Collecte événementielle de textiles à destination du Relais Bourgogne

1040 kg

20/05/2026

SAILLENARD

Collecte événementielle de textiles à destination du Relais Bourgogne

500 kg

27/05/2026

HUILLY-SUR-SEILLE

Collecte événementielle de textiles à destination du Relais Bourgogne

760 kg

L'ensemble des textiles a été récupéré par Le Relais Bourgogne (Saint-Marcel) afin d'être revendu à petit prix en friperies solidaires ou valorisé de différentes manières : chiffons industriels, combustible solide de récupération,...

21/05/2026

LYCÉE HENRI VINCENOT

Animation éco-délégués : tri garou et repas de saison

10 lycéens

